



LE « NOUS » DES GRAMMAIRIENS LATINS DE LA TRADITION DE CHARISIUS*

SÉVERINE ISSAËVA

UNIVERSITÉ DE LILLE III / STL – UMR 8136

Résumé

L'auteur s'intéresse aux procédés de rédaction des grammairiens latins de la tradition de Charisius définie par Karl Barwick. La recherche se concentre sur l'emploi de la première personne du pluriel dans leur discours afin d'étudier comment le grammairien se met en scène dans son activité d'enseignement, face à son élève, dans ses écrits. L'analyse des occurrences du pronom *nos* met en lumière dans un premier temps comment cette première personne du pluriel se définit d'après son contexte d'apparition. Dans la seconde partie, l'étude des verbes qui sont conjugués à cette personne permet de dresser un portrait de ce « nous » des grammairiens d'après les activités qu'ils lui font prendre en charge. Paradoxalement, dans ce qu'il écrit, le grammairien présente son enseignement comme ancré dans l'oralité. Cette présentation rejoint l'emploi de « nous » : tous deux s'inscrivent dans une démarche pédagogique.

Abstract

The author is interested in the methods of writing of the Latin grammarians of Charisius' tradition as defined by Karl Barwick. The research focuses on the use of the first plural person in their speeches in order to study how the grammarian puts himself in his teaching, in front of his student, inside his writings. The analysis of the occurrence of the pronoun nos highlights in the first part how this first plural person defines itself according to its appearing

* Je tiens à remercier tout particulièrement Alessandro Garcea pour son invitation au séminaire « Sodalitas 2010 » qui s'est déroulé à Lyon les 18 et 19 novembre 2010, ainsi que pour l'organisation sans défaut de ces journées aussi intéressantes qu'agréables.

context. In the second part, the study of the verbs which are conjugated at this person allows us to depict a portrait of this 'we' of the grammarians, according to the activities that make him take in charge. Paradoxically, in his writings, the grammarian depicts his teaching as part of spoken language. This representation conveys the use of 'we': both inscribe themselves in a pedagogical step.

Les textes artigraphiques ont déjà fait l'objet d'abondantes recherches depuis plus d'un siècle. Toutefois, ces recherches ont essentiellement porté sur la matière grammaticale elle-même, ou sur l'histoire de sa transmission. La prédominance des études sur le fond s'explique aisément par le fait que les traités grammaticaux font partie de cet ensemble de « textes techniques » que l'antiquité nous a laissés, et qui, par l'intermédiaire du Moyen Age, nous sont parvenus en tant que tels, c'est-à-dire pour les informations qu'ils contiennent. En revanche, la stylistique, au sens large, des textes semble avoir été quelque peu mise à l'écart. Qui plus est, lorsqu'elle est évoquée, ce n'est le plus souvent que secondairement, c'est-à-dire comme outil d'authentification d'un texte. Par exemple, un des arguments de Pierre Hadot pour dissocier le traité de Victorinus de celui d'Aphthonius est une remarque stylistique sur la place d'*igitur* dans le discours du grammairien¹. Ou encore, plus récemment et de manière plus systématique, le travail de délimitation des citations dans le texte de Charisius par Ramón Gutiérrez González et Javier Uría, publié dans ce même volume. Ces considérations apparaissent toutefois bien minoritaires dans la masse des études sur les grammairiens. Dans ce contexte, cette remarque de Vladimir Mazhuga sur le grammairien Sacerdos ressort avec encore plus d'intérêt : « Sacerdos ne manquait pas de souligner, par l'emploi fréquent des premières personnes *inueni, repperi*, qu'il menait sa recherche propre »². L'auteur n'exprime aucun doute sur l'identité de ces premières personnes du singulier et du grammairien Sacerdos. Les grammairiens se mettent-ils donc en scène, eux et leurs interlocuteurs, à travers leurs propres écrits ? Que pouvons-nous déduire des traités grammaticaux sur l'émetteur et le (ou les) récepteur(s) de la doctrine ainsi transmise ? C'est à ces questions que nous avons essayé d'apporter quelques éléments de réponse lors du séminaire *Sodalitas* 2010. Nous approfondissons ici les résultats obtenus en nous concentrant sur l'analyse du « nous » dans le discours des grammairiens de la tradition de Charisius.

¹ Cf. HADOT 1971, p. 64, n. 15.

² Cf. MAZHUGA 2006, p. 253.

1. Définition du corpus et des données

Les similitudes entre les textes grammaticaux des différents auteurs ont été relevées et étudiées depuis longtemps. Elles ont conduit de très nombreux chercheurs à essayer de reconstituer le cheminement de la doctrine d'un grammairien à l'autre. Mais les comparaisons portaient sur la matière grammaticale elle-même et non sur la manière dont les grammairiens la présentent. Or il s'avère que les grammairiens empruntaient également à leurs sources les emplois des marques de première et de deuxième personnes³. C'est pourquoi il est apparu nécessaire d'étudier un ensemble de textes s'inscrivant dans une même tradition. Nous avons choisi ici de nous intéresser à la tradition de Charisius telle qu'elle a été identifiée par Karl Barwick dans ses travaux⁴. En ce qui nous concerne, c'est uniquement en raison du volume que représente le texte de Charisius qu'il a été choisi comme étiquette de la tradition ; mais cela ne présuppose rien en matière d'histoire des recoupements entre les différents auteurs qui la composent. Ainsi, le corpus pour nos recherches est constitué des *Artes* de : Charisius, Dosithée, l'anonyme du manuscrit de Bobbio, Marius Victorinus, et Diomède. Nous avons pris pour base de travail les éditions numérisées et mises en ligne par Alessandro Garcea sur le site *Corpus Grammaticorum Latinorum*⁵. Ces textes, malgré leur appartenance à une même tradition, présentent des caractéristiques très différentes les uns des autres. Signalons d'emblée la question du volume. Deux traités, ceux de Charisius et de Diomède, sont beaucoup plus développés que les trois autres. Rien d'étonnant donc à ce que de nombreux exemples que nous étudions en soient extraits. C'est un effet de leur représentativité au sein de la tradition et non d'une attention plus soutenue que nous aurions pu leur accorder.

La recherche entreprise ici suppose de mettre de côté l'aspect « technique » des traités grammaticaux, pour se concentrer sur leur aspect « textuel ». Nous commencerons par définir quelques notions qui constituent les fondements de notre étude. Nous appelons « discours grammatical » les parties rédigées du texte dont la matière est grammaticale et dont le grammairien assume l'autorité. Plus

³ Des exemples pour chaque personne avaient été présentés dans la communication orale lors du séminaire. Nous ne le démontrons pas de nouveau ici mais ce phénomène sera très largement illustré dans la suite de ce travail.

⁴ Cf. notamment BARWICK 1922.

⁵ <http://kaali.linguist.jussieu.fr/CGL/index.jsp>. Cette version numérique, avec l'immense travail qu'elle implique, est un outil absolument exceptionnel ; il ne saurait être possible de remercier suffisamment Alessandro Garcea pour l'avoir mise à disposition des chercheurs. Nous tenons à signaler néanmoins que, l'informatique ayant des limites, les relevés sur lesquels sont fondés les résultats obtenus sont le fruit de lectures cursives des textes étudiés, et non d'un simple balayage informatique. Ce procédé a été mis en œuvre uniquement dans un second temps, dans l'objectif de compléter les relevés effectués, pour retrouver des occurrences qui nous avaient échappé.

précisément, nous excluons tout d'abord des textes les dédicaces de Charisius et Diomède, dont le sujet n'est pas à proprement parler grammatical. Chez le second auteur toutefois, nous gardons la partie finale de l'introduction qui consiste en une annonce rédigée de la matière et du plan du livre. En revanche, le plan schématique au début du texte de Charisius ne présente aucun intérêt du point de vue la rédaction. D'autre part, dans la mesure où nous nous intéressons au discours pris en charge par le grammairien, nous excluons également des textes les citations d'autorités littéraires utilisées comme illustration du propos grammatical. Par exemple, dans le passage suivant :

Diomède *GL* 1, 447, 20-25 : *polyptoton est oratio casuum uarietate distincta, ut est in Terentio « in te spes, Hegio, nobis sita est, | te solum habemus, tu es patronus, tu pater : | ille tibi moriens nos commendauit senex : | si deseris tu, nos perimus ».*

La citation de Térence *Adelph.* 455-458 comporte le pronom *nos* ainsi que des verbes conjugués à la première personne du pluriel, mais ces marques ne correspondent aucunement à un choix du grammairien. Nous ne les avons pas retenues comme marques du discours.

De même, nous ne considérons pas comme faisant partie du discours à étudier les exemples illustratifs qui ne sont pas tirés d'auteurs, mais que le grammairien semble inventer au fil de son propos. Dans ces exemples, l'emploi de la première personne du pluriel est très rare et se trouve le plus souvent à l'intérieur de paradigmes développés à plusieurs personnes. Ces emplois ne présentent donc pas non plus d'intérêt pour notre recherche. Remarquons que la question n'aurait pas pu être traitée de la même manière s'il s'était agi de la première personne du singulier, beaucoup plus souvent utilisée par les auteurs dans leurs exemples.

Les citations d'autorités non littéraires, mais grammaticales, posent des difficultés à plusieurs égards. Voici, par exemple, le début du paragraphe sur l'interjection chez Charisius et Dosithée :

Charisius 311, 4-9 Barwick : *de interiectione, ut ait Cominianus. interiectio est pars orationis significans adfectum animi. uario autem adfectu mouetur. nam aut laetitiam animi significamus, ut 'aaha', aut dolorem, ut 'heu', aut admirationem, ut 'babae'. ex his colligi deinceps alii motus animorum possunt.*

Dosithée § 64, 1-6 Bonnet : *<de interiectione>. interiectio est pars orationis significans affectum animi. uario autem affectu mouemur : aut enim laetitiam significamus, ut 'ua' 'euax', aut dolorem, ut 'uae' 'heu', aut ammirationem, ut 'babae' 'ehou'. ex his colligi deinceps alii motus animorum possunt.*

Les deux textes présentent, sous un aspect identique, plusieurs points de différence :

- Charisius mentionne Cominianus, mais pas Dosithée ;

- les exemples cités par Dosithée sont plus nombreux, voire différents de ceux de Charisius ;
- la personne grammaticale varie dans le couple *mouetur* / *mouemur* ;
- la liaison entre les deux phrases est différente *nam aut* / *aut enim*.

La configuration de cet exemple est telle qu'il apparaît qu'au moins un des deux auteurs n'a pas réellement composé personnellement cette définition, mais l'a recopiée d'une source extérieure. Charisius a pu la recopier chez Cominianus, à qui il attribue l'autorité de la définition, ou dans une source intermédiaire qui cite Cominianus. Dosithée a pu la recopier chez Charisius, chez Cominianus sans le citer, dans la même source intermédiaire que Charisius... Les possibilités sont multiples et ne constituent pas l'objet de notre travail⁶. En revanche, nous avons dû décider si les formes *significamus* chez Charisius et Dosithée, et *mouemur* chez ce dernier, sont imputables à Cominianus, ou une quelconque source intermédiaire, ou à chacun des grammairiens.

Dans le cas de Dosithée, nous avons appliqué un principe systématique pour l'ensemble des textes : nous avons considéré que, si un grammairien ne cite pas de source, c'est qu'il prend en charge le discours prononcé. Nous agissons donc comme si nous ne savions pas que les mêmes formes se trouvent aussi chez Charisius et que ce n'est vraisemblablement pas Dosithée qui les a inventées lui-même. L'état dans lesquels les textes nous sont parvenus ne nous permettrait pas d'affirmer qu'une forme n'a jamais été écrite par un prédécesseur. Qui plus est, les grammairiens de l'antiquité devaient être loin de se douter que nous scruterions leurs textes avec autant de minutie pour essayer de reconstituer l'histoire des passages recopiés. Par conséquent, dans la mesure où nous nous intéressons au discours du grammairien et non à l'histoire de la transmission de la doctrine, si un auteur n'explicite pas sa source, nous lui avons attribué l'autorité de son discours. Ce principe va de pair avec le choix d'étudier plusieurs textes de la même tradition et non un seul auteur.

Le texte de Charisius pose un problème nettement plus délicat. Charisius cite-t-il mot pour mot Cominianus ? Ou, autrement dit, Charisius souhaite-t-il explicitement, par la mention de Cominianus, se dégager de l'autorité du discours grammatical proposé ? Si oui, jusqu'à quel point du texte ? La citation de Cominianus recouvre-t-elle le *significamus* ? Nous avons répondu « oui » aux premières questions, « non » aux dernières. « Oui », Charisius recopie sa source mot à mot, précisément à cause des similitudes entre les différents textes de la tradition⁷. Ces fréquents échos entre les textes nous ont amené à considérer que

⁶ Sur ce sujet : BONNET 2000.

⁷ La même définition se retrouve par exemple encore chez [ASPER] *GL* 5, 554, 12-17 *de interiectione interiectio est pars orationis affectum animi significans, aut indignantis, ut 'he', aut timentis, ut 'hui', aut recordantis, ut 'hem', aut silentium iniungentis, ut 'ist', aut immutantis, ut 'attat', aut admirantis, ut 'papae', aut prohibentis, ut 'hah', aut conquirentis,*

Charisius, quand il mentionne une source, la cite effectivement, et ne la réécrit pas. Dans le passage étudié, la forme *significamus* appartient-elle donc à la citation ? C'était la deuxième question, à laquelle nous avons répondu par la négative en nous fondant sur deux indices. D'une part, il nous semble percevoir une sorte de flottement dans la tradition après la première phrase de la définition : la suite ne se retrouve pas chez Asper, mais on en trouve des variantes sensiblement identiques chez plusieurs autres grammairiens non étudiés ici ; et on observe la variation *mouemur/mouetur* entre Dosithée et Charisius. D'autre part, nous avons remarqué que les passages au début desquels Charisius mentionne Cominianus sont particulièrement dépourvus de marques personnelles, au point qu'ils ressortent avec contraste de leur environnement immédiat. L'objet de cet article n'est pas de développer ce point, mais il nous a paru suffisamment manifeste pour dégager, dans l'exemple étudié, le *significamus* de l'autorité conférée par Charisius à la mention de Cominianus. Nous avons tout à fait conscience du caractère discutabile de cette délimitation. Nous avons opéré de la sorte pour chaque mention d'une autorité grammaticale par un des auteurs étudiés. Des études comme celle que Ramón Gutiérrez González et Javier Uría présentent dans ce même volume seraient de la plus grande utilité pour notre propos. En attendant de pouvoir profiter de leurs conclusions, nous avons veillé à garder à l'esprit la part d'imprécisions de nos résultats liée à cette question de la délimitation des citations d'autorités grammaticales.

2. Les marques personnelles du discours

Dans le discours ainsi défini, nous avons relevé les marques grammaticales de première personne du pluriel. Signalons d'emblée une nouvelle source d'imprécisions dans notre travail : les problèmes d'édition. S'ils peuvent apparaître négligeables dans une étude générale des textes, ils deviennent en revanche sensibles dans l'optique d'un décompte de formes au nombre assez limité. En voici un exemple avec un passage plus ou moins concordant des *Artes* de Charisius et de l'anonyme de Bobbio sur les *semper pluralia* :

Charisius 37, 23-38, 2 Barwick : *quae semper pluralia sunt, si plus quam unum significare uelimus, si quidem masculina sint semper pluralia, ut puta 'hi loculi', ita dicemus, 'binos ternosque loculos' ; si uero feminina, ut puta 'hae scalae', ita dicemus, 'binas ternasque scalas' : et neutralia similiter, ut puta 'haec spectacula', ita dicemus, 'bina ternaque spectacula'.*

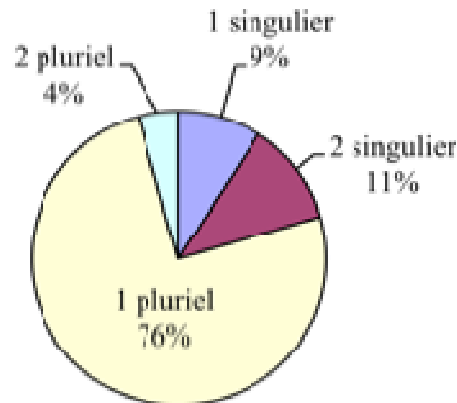
ut 'ahah', aut gementis, ut 'uoi' 'uae', aut refectionis, ut 'euax', aut irridentis, ut 'bombax' 'babo' 'ua'. Quels que soient les liens entre le texte d'Asper et ceux des auteurs étudiés ici, celui d'Asper est trop peu volumineux pour pouvoir être intégré avec profit à cette étude.

Anonyme de Bobbio 29, 18-20 De Nonno : *quae semper pluralia sunt, si plus quam una significare uelimus, <ita dicemus> : masculinis 'binos ternosque locos', femininis 'binas ternasque scalas', neutris 'bina ternaque spectacula'*.

Mario De Nonno a complété le texte en y ajoutant la même forme personnelle que celle qui se trouve dans le passage concordant chez Charisius. Il n'est cependant pas rare de trouver des variations dans la personnalisation du discours. Ainsi, dans l'exemple cité plus haut, dans les deux passages correspondants de Charisius et de Dosithée sur l'interjection, le texte de Charisius présentait une troisième personne du singulier *mouetur*, là où celui de Dosithée comportait le même verbe à la première personne du pluriel *mouemur*. Par conséquent, l'éditeur de l'anonyme de Bobbio a-t-il eu raison d'insérer une forme personnelle dans le paragraphe sur les *semper pluralia* ? Nous avons pris le parti de faire confiance, dans notre relevé initial, aux éditeurs⁸.

Enfin, il existe une part personnelle d'imprécisions : malgré toute l'attention portée à la lecture et relecture des textes, certaines formes ont très certainement dû échapper à notre attention.

Le relevé effectué compte 2000 formes personnelles en tout, c'est-à-dire des premières et deuxième personnes du singulier et du pluriel. Parmi ces formes, la première personne du pluriel prédomine abondamment, avec plus de 1500 occurrences. La figure ci-dessous représente la répartition des formes personnelles dans l'ensemble des textes étudiés :



Alors que la répartition des trois autres personnes varie d'un auteur à l'autre, la prédominance de la première personne du pluriel se retrouve séparément chez chacun d'eux. On remarquera toutefois qu'elle est sensiblement moindre dans le texte de Victorinus, où les formes à la première personne du pluriel constituent moins de la moitié des formes personnelles (42% seulement).

⁸ Plusieurs articles récents ont souligné l'abus de confiance de certains éditeurs, et en particulier de Karl Barwick, vis-à-vis de la notion de tradition. Par exemple : URÍA VARELA 2000 et MAZHUGA 2001.

Sur l'ensemble des formes à la première personne du pluriel, environ 250 se trouvent dans au moins deux textes. Partant toujours du principe que nous nous intéressons à la volonté de l'auteur, nous les avons toutes prises en compte, la même forme dans la même phrase dût-elle être comptabilisée quatre fois.

Nous avons relevé les marques de première personne du pluriel sur les formes verbales et dans les différentes formes du pronom personnel *nos* et de l'adjectif possessif *noster*. Elles se répartissent ainsi par partie du discours :

formes verbales	<i>nos</i>	<i>noster</i>
1300	170	50

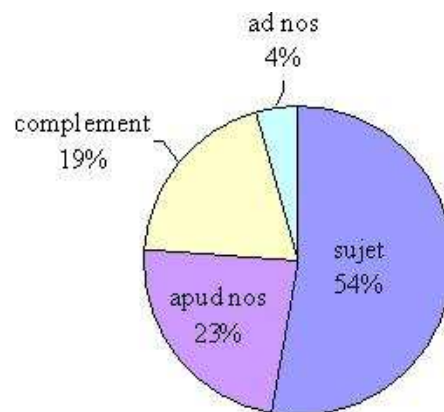
La prépondérance du verbe par rapport aux deux autres parties du discours se vérifie aussi avec les autres personnes et ne correspond donc pas à une spécificité du « nous ». En revanche, l'adjectif possessif, malgré sa faible représentation apparente (3% seulement des marques de première personne du pluriel), fait figure d'exception : il atteint difficilement 0,5% avec les autres personnes.

3. Le pronom *nos*

Nous commencerons notre analyse par le pronom personnel *nos*. Ses emplois les plus fréquents chez les grammairiens sont les suivants :

- comme agent sémantique de verbe : très majoritairement sujet d'un verbe actif, quelques très rares exemples d'agent d'un verbe passif ;
- dans l'expression *apud nos* ;
- comme complément premier d'un verbe sous les formes *nos* ou *nobis* ;
- comme complément d'attribution d'un verbe sous la forme *nobis*, ou dans le syntagme *ad nos*.

La figure ci-dessous représente les proportions de ces différents emplois de *nos* dans les textes étudiés :



Il est remarquable que c'est dans son rôle de sujet que le pronom *nos* est le plus souvent exprimé. C'est un phénomène propre à cette personne, les autres pronoms étant surtout employés comme compléments. Cette spécificité est à rapprocher de l'emploi proportionnellement fréquent de *noster*. Ces deux constatations convergent vers l'idée que, dans ces emplois, la marque de première personne du pluriel est particulièrement significative pour l'auteur. Elle est employée dans l'objectif de renforcer l'affirmation de la personne à laquelle la marque grammaticale fait référence. La lecture des textes montre en effet que le pronom *nos* sujet est très souvent employé dans un contexte où il se définit par opposition. En revanche, les emplois de *nos* comme complément de verbe présentent plus rarement une définition aussi marquée. Cela s'explique probablement par le fait que *nos* est alors employé par le grammairien uniquement pour compléter la valence du verbe. Les emplois, peu marqués, de *nos* comme sujet de proposition infinitive confirment cette hypothèse. Lorsqu'une forme pronominale est syntaxiquement nécessaire, la prédominance de la première personne du pluriel dans le reste de son discours conduit le grammairien à utiliser le pronom *nos*. Inversement, dans ses autres emplois, syntaxiquement facultatifs, *nos* prend toute sa valeur. Aussi l'étude de son contexte d'apparition dans le discours permet-elle de préciser ce qu'il recouvre : il ressort que *nos* correspond à deux définitions.

3.1. Le « nous » des locuteurs de langue latine

D'une part, *nos* désigne ceux qui partagent le même état de langue que celui du grammairien. Avec *nos*, le grammairien fait comprendre qu'il s'agit de l'état de langue à la fois qu'il pratique et qu'il enseigne. Nous entendons ici que c'est ce qu'il veut faire comprendre à travers son discours. Car si la langue latine est effectivement celle qu'il enseigne, rien ne prouve qu'il la pratique couramment en dehors de son expérience de grammairien. Ce *nos* qui inclut tous les locuteurs de la langue latine se définit par opposition à ceux qui ne partagent pas cet état de langue, à savoir : les Grecs, les anciens, et les auteurs. Ces derniers dévient de la norme du grammairien soit par ancienneté, ce qui rejoint le cas précédent, soit par licence poétique. Ces trois oppositions se retrouvent dans tous les emplois de *nos*.

Cependant, l'expression *apud nos* offre des caractéristiques spécifiques dans la répartition de ces oppositions. On y observe manifestement une spécialisation dans l'expression de l'opposition aux Grecs. Dans les textes étudiés, elle signifie presque exclusivement « en latin », par opposition à « en grec » : *apud Graecos*. Nous savons par ailleurs que cette spécialisation ne se limite pas uniquement à la tradition étudiée mais s'étend aussi à toute une partie des textes artigraphiques. Les textes de Priscien, par exemple, présentent de très nombreuses occurrences de cet *apud nos* défini par opposition aux Grecs. Pour revenir à nos auteurs, Dosithée en propose un exemple significatif dans cet extrait sur les accents :

Dosithée § 2, 10-14 Bonnet : *acutus cum apud Graecos tria loca teneat, ultimam et paenultimam et ei proximam syllabam, apud nos duobus tantum locis poni potest : in paenultima, ut 'praelegistis', aut in ea quae a fine sit tertia, ut 'praelégimus'.*

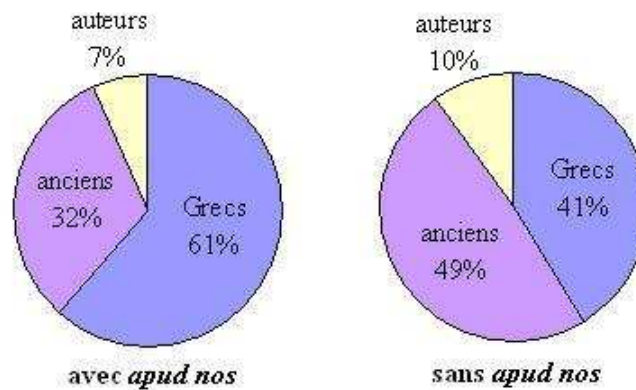
Ici, comme dans de très nombreux autres passages, *apud nos* s'oppose explicitement à *apud Graecos*. Nous n'avons relevé qu'un seul exemple, chez Diomède, dans lequel *apud nos* ne se définit pas par rapport aux Grecs mais par rapport aux anciens :

Diomède *GL* 1, 326, 5-10 : *apud antiquos aliae diminutiones reperiuntur. descendebant enim ad tertiam usque formam, tam quam 'arca' 'arcula' 'arcella' 'arcellula', 'catinus' 'catinulus' 'catellulus', 'oculus' 'ocellus' 'ocellulus'. ex secunda diminutione quaedam sunt in consuetudine, pauca ex tertia, ut 'ocellulus' et 'catellulus'. apud nos diminutionis hoc genus seruat quod est primae positionis, id est prima diminutio.*

Le verbe *seruatur* indique bien qu'il faut comprendre *apud nos* par rapport à ce qui précède, c'est-à-dire l'usage des anciens. Dans cet exemple, donc, *apud nos* se traduirait par « en latin contemporain ».

La spécialisation de l'expression *apud nos* dans son opposition aux Grecs permet peut-être d'expliquer sa fréquence d'emploi chez les différents auteurs. Il semble, en effet, qu'il y ait un rapport entre les emplois de *apud nos* et la définition du *nos*. Autrement dit, plus un auteur utilise *nos* dans un contexte où il se définit par opposition aux Grecs, plus il emploie l'expression *apud nos*. C'est le cas de Charisius et, probablement, de l'anonyme de Bobbio. Mais ce dernier texte présente très peu d'exemples et on peut douter de leur représentativité. Inversement, plus un auteur définit *nos* par opposition aux anciens, moins il utilise *apud nos*. C'est le cas de Diomède et Victorinus. Il n'est par conséquent vraisemblablement pas fortuit que l'exemple ci-dessus de *apud nos* défini par rapport aux anciens se trouve précisément chez Diomède. Ainsi, même si l'expression *apud nos* a eu tendance à se spécialiser dans son opposition aux Grecs au cours de l'histoire de l'artigraphie latine, les auteurs y sentaient encore la présence du pronom de première personne du pluriel.

Néanmoins la fréquence de l'expression *apud nos* dans l'ensemble de la tradition étudiée amoindrit l'importance de l'opposition aux anciens dans l'emploi du pronom. Les deux figures ci-dessous comparent les proportions respectives des oppositions que recouvre le pronom, si l'on prend en compte – ou non – les occurrences de *apud nos* :



Il apparaît clairement que, sans les occurrences de *apud nos*, ce pronom se définit chez les grammairiens plus ou moins également dans ses deux oppositions principales. Elles se retrouvent l'une et l'autre dans l'expression *ad nos* et dans l'emploi du datif *nobis* lorsqu'il est question de l'origine de l'état de langue que le grammairien partage avec son élève. Les auteurs emploient ces tournures pour signifier que cette origine se trouve à l'extérieur de l'environnement dans lequel se trouve leur propre état de langue. Cet extérieur peut être grec comme dans cet exemple de Victorinus au sujet des lettres :

Victorinus § 4, 95 Mariotti : *repertores litterarum Cadmus ex Phoenice in Graeciam et Euander ad nos transtulerunt a b c d e [h] i k <l> m n o p [q] r s t <u> litteras numero XVI.*

Un autre exemple, chez Charisius, énumère les critères de correction de la langue (la nature, l'analogie, l'usage, les auteurs), tout en établissant un parallèle entre l'état contemporain de la langue latine et le « nous »⁹ :

Charisius 62, 14-16 Barwick : *constat ergo Latinus sermo natura analogia consuetudine auctoritate. natura uerborum nominumque inmutabilis est nec quicquam aut plus aut minus tradidit nobis quam quod accepit.*

Le *nobis* de cet exemple correspond à l'opposition de *nos* avec les anciens. Ce « nous » à travers lequel le grammairien partage son expérience de la langue latine inclut son élève. Une encore plus grande réserve peut être émise à l'égard de l'usage effectif de la langue latine par l'élève que par le maître. Nous remarquons à ce sujet que le grammairien Diomède signifie explicitement qu'il partage aussi la pratique de la langue grecque avec son élève :

Diomède GL 1, 402, 3-4 : *participia in actiuis praeteriti temporis non sunt, ut Graece dicimus 'φιλήσας' 'ποίησας'.*

⁹ La même définition est explicitement attribuée à Varron dans le passage correspondant chez DIOMÈDE GL 1, 439, 16-18.

Comme l'élève du grammairien n'était vraisemblablement pas latinophone de langue maternelle, le « nous » de partage de la langue latine doit être mis sur le compte de la pédagogie : il suppose implicitement que l'élève partage déjà ce qu'il est en train d'apprendre.

3.2. Le « nous » des grammairiens

D'autre part, seconde valeur de *nos*, ce pronom désigne ceux qui partagent les mêmes concepts grammaticaux que le grammairien. Ce niveau de définition est minoritaire, puisqu'il concerne un peu moins de 15% des formes. Dans ce cas, le grammairien emploie le « nous » pour marquer ses propres choix en matière de doctrine ou de manière de la présenter. Ainsi, Diomède défend son plan général au début de son œuvre :

Diomède *GL* 1, 300, 2-6 : *quidam enim ab ipsa arte coeperunt, alii ab elementis uel a litteris, multi a casibus, plerique a partibus orationis, non nulli a uoce, pauci a nominum declinatione; nos uero ab ipsa oratione auspicemur.*

Cet emploi peut se rapprocher du « nous » de « majesté » que l'on trouve en français employé par « les personnes qui détiennent une autorité » ou de « modestie, quand un auteur parle de lui-même », qui est « employé au lieu du singulier »¹⁰. Toutefois le *nos* des grammairiens anciens ne paraît pas exclure explicitement leur élève ; au contraire, dans l'exemple ci-dessus il tendrait plutôt à inviter l'élève à suivre la même démarche que son maître. Ce *nos* ne doit donc pas être considéré comme une simple variante linguistique de l'expression du singulier, nous reviendrons sur ce point par la suite. Le pluriel qu'il recouvre correspond à un ensemble moins étendu d'individus : celui des théoriciens de la langue. On pourrait alors rapprocher ce « nous » de la tradition à laquelle le grammairien appartient. La définition des noms appellatifs semble en offrir une preuve :

Anonyme de Bobbio 2, 15-18 De Nonno : *alia quae a quibusdam appellationes dicuntur et sunt incorporalia, quae intellectu tantummodo percipiuntur, uerum neque uideri nec tangi possunt, ut est 'pietas' 'iustitia' : ea nos appellatiua dicimus.*

Dosithée § 16, 21-26 Bonnet : *alia quae <a> quibusdam appellationes dicuntur et sunt incorporalia, quae intellectu tantummodo percipiuntur, uerum neque uideri nec tangi possunt, ut est 'pietas' 'iustitia' 'decus' 'dignitas' 'facundia' 'doctrina'. ea nos appellatiua dicimus.*

Charisius 193, 24-194, 3 Barwick : *appellatiua autem quae generaliter communiterque dicuntur quaeque in duas species diuiduntur, quarum altera significat res corporales, quae uideri tangique possunt, ut est 'homo' 'terra'*

¹⁰ Cf. GRÉVISSE 1993, § 631a.

'mare', altera incorporales, ut est 'pietas' 'iustitia' 'dignitas', quae intellectu tantum modo percipiuntur, uerum neque uideri nec tangi possunt.

Diomède *GL* 1, 322, 6-10 : *appellatiua nomina sunt quae generaliter communiterque dicuntur. haec in duas species diuiduntur, quarum altera significat res corporales, quae uideri tangique possunt, ut 'homo' 'arbor', altera incorporales, quae intellectu tantum modo percipiuntur, uerum neque uideri nec tangi possunt, ut est 'deus' 'pietas' 'iustitia' 'dignitas' 'sapientia' 'doctrina' 'facundia'.*

Les quatre grammairiens, s'il fallait encore le démontrer, s'inscrivent dans une même doctrine. Charisius et Diomède présentent la définition de manière impersonnelle. Mais dans les textes de Dosithée et de l'anonyme de Bobbio on trouve l'expression du pronom *nos* sujet, qui se définit par opposition aux grammairiens qui ne donnent pas le même nom à la catégorie étudiée. En écrivant *nos*, Dosithée et l'anonyme de Bobbio avaient-ils en tête les autres grammairiens de la même tradition ? Ou même plus précisément : le grammairien dont ils étaient en train de recopier la phrase, pronom *nos* inclus ? Aussi séduisante soit-elle, cette hypothèse ne nous paraît pas fiable : les grammairiens recopient aussi bien le « nous » que le « je » de leur source. Si, en recopiant le « nous », ils ressentaient une quelconque communauté d'esprit avec leur source, que ressentaient-ils donc en recopiant le « je » ? Il paraît par conséquent plus prudent de considérer que ce *nos* qui définit le grammairien à travers son activité même, l'inscrit de manière très générale dans l'ensemble de ceux qui pratiquent aussi cette activité, mais sans spécialement faire référence à l'appartenance à une école.

Ce *nos* du grammairien dans son activité se définit par conséquent variablement par rapport à l'élève. Dans l'exemple cité plus haut, le maître associait son élève à sa démarche. Mais nous trouvons chez Charisius un exemple dans lequel l'élève, représenté par une deuxième personne, est dissocié du *nos*. Il est tout à fait remarquable que l'élève soit mis en scène par le grammairien comme exprimant des revendications à son encontre. Une telle présentation lui permet de justifier la longueur d'un développement un peu pointilleux. La question est de savoir si certains mots en *-i* sont singuliers ou pluriels :

Charisius 252, 14-21 Barwick : *et tamen passim 'magni te facit' dicimus et 'multi', et quia saepenumero contendere a nobis non desinitis, licet Statilius Maximus de singularibus apud Ciceronem quoque positus saepenumero notet, ut in ceteris an ratio teneat examen, per easdem uias pedetemptim subire conabimur, quidue sit cum officiis rectae constitutaeque rationis quidue licentius proditum requiramus.*

Charisius se présente ici en quelque sorte comme « victime » des exigences de ses élèves : il est obligé de faire des efforts de recherche pour répondre à leurs revendications de connaissance. Un second exemple s'en rapproche, dans lequel toutefois l'élève n'est plus explicité à travers une deuxième personne

grammaticale. Après son développement sur l'emploi des temps du subjonctif dans les systèmes hypothétiques, le grammairien conclut :

Charisius 349, 14-15 Barwick : *siquid difficultatis inesse uidetur, rei tenuitati, non nobis imputandum est.*

Si les élèves ne sont pas grammaticalement invoqués, ils le sont implicitement à travers les deux formes de passif *uidetur* et *imputandum* : à qui les emplois des temps du subjonctif pourraient-ils paraître complexes ? Qui aurait l'idée d'en accuser son maître ? Charisius ne fait pas intervenir explicitement ses élèves à travers une forme grammaticale, car il envisage seulement la possibilité de ces revendications, il ne les présente pas comme effectives. Peut-être même garde-t-il un petit espoir que les élèves aient compris son explication. Mais il ne s'en met pas moins sur la défensive.

Dans ce contexte d'opposition des élèves à l'encontre de leur maître, *nos* a-t-il toujours la même valeur ? On pourrait considérer qu'afin d'étouffer les récriminations de ses élèves le maître en vient à utiliser le « nous » de majesté, équivalent de la première personne du singulier. Il nous paraît préférable de ne pas dissocier ces exemples des exemples précédents. Cette forme de *nos* pluriel permet de faire poids face aux élèves, qui sont eux-mêmes présentés au pluriel dans le premier de ces deux exemples : face à un bataillon d'élèves hostiles, mieux vaut faire sentir que l'on appartient à toute une armée de grammairiens.

4. Remarques sur *noster*

Les emplois de *noster*, peu nombreux, offrent des caractéristiques similaires à celles du pronom *nos*. On y retrouve les deux mêmes définitions. Ainsi, les expressions *noster sermo*, *nostra oratio*, *nostra loquella*, *noster usus* font référence à l'ensemble des locuteurs de la langue ; en revanche, les expressions *nostrum arbitrium* et *noster magister* concernent le grammairien en tant que théoricien de la langue.

Dans la première acception, *noster* se définit avec les mêmes oppositions que le pronom. Les expressions *nostrum saeculum* et *nostra aetas* correspondent aux emplois de *noster* qui se définissent par rapport aux temps anciens. L'opposition aux Grecs donne parfois lieu à des emplois de *noster* assez inattendus. Par exemple, Victorinus éprouve le besoin de préciser l'opposition :

Victorinus § 4, 20 Mariotti : *nostrī Latini cum litteris uterentur, quas a Graecis acceperant, a b c d e i k l m n o p [q] r s t <u>, et Graeci uocales haberent totidem quot et nos, a e i o u (nam η et ω postea sunt ab his repertae)...*

Inversement, l'opposition aux Grecs paraît suffisamment ancrée dans la valeur même de *noster* pour que Charisius l'emploie conjointement à un nom d'auteur, comme : *noster Vergilius*. En voici un exemple :

Charisius 168, 6-9 Barwick : '*Hippocoon*', *quia istud Graecum merum nomen est, Graeca lege debet genetiui casus seruare rationem. nam et Maro noster* « *exit – inquit – locus Hippocoontis* » [Aen. 5, 492].

L'expression se comprend très bien dans son contexte : même Virgile, qui est pourtant locuteur du latin, utilise la forme grecque. C'est l'opposition usuelle *nos/Graeci* qui lui donne tout son sens.

Si dans tous les exemples précédents *noster* est utilisé comme adjectif, c'est que c'est son emploi le plus fréquent. En tant que pronom, il se rencontre très majoritairement chez Diomède, ce qui apparaît par conséquent comme une caractéristique stylistique de cet auteur.

5. Les verbes conjugués à la première personne du pluriel

Passons maintenant à l'analyse des formes verbales porteuses d'une marque de première personne du pluriel. Ces formes, comme nous l'avons déjà remarqué, sont très nombreuses, il ne nous sera donc pas possible de les étudier ici avec autant de détails que les pronoms. Nous nous proposons de les étudier essentiellement d'un point de vue sémantique ; c'est-à-dire dans l'objectif de dresser un tableau des activités assumées par le « nous » du discours du grammairien. L'analyse des emplois du pronom a montré qu'il définissait deux ensembles : celui des praticiens de la langue et celui des théoriciens de la langue. Les activités exprimées par les formes verbales vont donc être étudiées en prenant comme base cette distinction.

5.1. Activités du grammairien en tant que théoricien de la langue

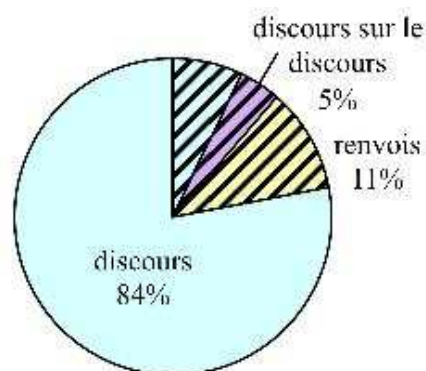
Nous commençons par l'étude des activités associées aux grammairiens en tant que théoriciens de la langue. Ce groupe de verbes est moins représenté que l'autre, plus ou moins un quart de l'ensemble des formes verbales relevées. Il est néanmoins remarquable que ces verbes se répartissent sur trois niveaux différents du discours du grammairien¹¹. Le grammairien, en effet, fait référence à son activité même de grammairien dans trois circonstances :

- lorsqu'il organise explicitement l'ordonnement de son discours : c'est ce que nous appellerons le « discours sur le discours » ;

¹¹ Je tiens vivement à remercier Frédérique Biville pour cette idée dont elle m'a fait part lors du séminaire « Sodalitas 2010 » à la suite de mon exposé oral.

- lorsque, à l'intérieur du discours lui-même, il renvoie à un sujet déjà traité : à travers les expressions utilisées, il décrit ce qu'il a fait, en tant que grammairien, au moment où il a traité le sujet en question.
- lorsque, de nouveau à l'intérieur du discours lui-même, il discute un point de doctrine.

Nous pouvons ainsi comparer le discours grammatical comme un immeuble à deux étages et un entresol. L'étage supérieur est constitué du discours sur le discours ; l'étage inférieur du discours lui-même, c'est-à-dire de là où le grammairien traite à proprement parler de la matière grammaticale. Nous considérons comme participant des deux étages les phénomènes de renvois, puisqu'ils appartiennent au discours lui-même tout en faisant référence à son ordonnancement. Ces trois niveaux de discours ne sont pas également concernés par les deux valeurs du « nous » distinguées plus haut. Le « nous » du grammairien en tant que théoricien de la langue se rencontre dans les trois niveaux. Alors que le « nous » plus général qui englobe les locuteurs de la langue latine ne se rencontre qu'au niveau du discours à proprement parler. La figure ci-dessous représente les trois niveaux de discours et leur recouvrement par les deux significations du « nous ». Le « nous » propre à l'activité grammaticale correspond à la partie hachurée :



Le discours sur le discours, là où le grammairien explique l'ordonnancement de ses explications grammaticales, se trouve essentiellement dans les passages de transition entre différentes matières. Ces passages servent à conclure un développement et/ou introduire le suivant. Les activités du grammairien qui sont le plus représentées sont : *dicere* et *exponere* avec une dizaine de formes pour chacun des deux verbes. Suivent ensuite, d'assez loin, *obseruare*, *explicare*, *ostendere*, *scribere*, *inserere*, *referre*, *tractare*.

La position très inférieure de *scribere* par rapport à *dicere* est remarquable à deux égards. D'une part, parce que cela suppose que les grammairiens de la tradition de Charisius inscrivent leur activité artigraphique dans l'oralité. Ils se

considèrent en fait plus « artilogues » qu'« artigraphes ». D'autre part, les quelques exemples relevés du verbe *scribere* dans le discours sur le discours appartiennent au texte de Victorinus. Cela renforce l'idée d'oralité chez les autres grammairiens et semble indiquer une nouvelle divergence de Victorinus au sein de la tradition étudiée.

De nombreux autres verbes n'apparaissent qu'un nombre très restreint de fois dans l'ensemble des textes. Parmi eux, deux verbes évoquent explicitement le fait qu'il s'agit d'une transition : *uenire* et *transire*, représentés respectivement par trois et deux occurrences. Ces verbes n'expriment plus l'activité du grammairien à proprement parler mais celle de la progression de son discours.

Enfin, signalons deux verbes remarquables du fait que leur signification s'éloigne des champs lexicaux évoqués jusqu'à présent. Diomède, dans sa transition vers l'analyse des mètres d'Horace, utilise le verbe *inserere* appuyé syntaxiquement sur *studere*, insistant ainsi sur l'effort que son activité de grammairien implique :

Diomède *GL* 1, 518, 25-27 : **de metris Horatianis**. *metra etiam quae Horatii corpus continet quod carminum inscribitur necessario compendiosa diligentius inserere studuimus*.

Le second verbe remarquable nous vient de Charisius dans sa transition entre les livres II et III de son *Ars*. Il présente le grammairien comme redevable envers son interlocuteur de la matière exposée avec le verbe *promittere* :

Charisius 316, 1-4 Barwick : <**liber tertius**>. **completis octo partibus orationis, ita ut promisimus, ad alias quoque uerborum obseruationes ordine ueniamus**.

Avec *promisimus*, l'auteur renvoie à la dernière phrase de son paragraphe *de uerbo* dans le livre II, où il avait annoncé qu'il y aurait une suite :

Charisius 229, 31-33 Barwick : **sunt et aliae uerborum seu coniugationum obseruationes diuersae, quas completis ordine partibus octo orationis deinceps adiungemus**.

Nous pouvons observer dans la comparaison de ces deux phrases une grande cohérence rédactionnelle entre l'annonce et le rappel, ainsi que l'insistance sur l'ordre du discours. Cette grande similitude entre les deux transitions, qui crée un écho à travers le texte, révèle que Charisius tient à se montrer respectueux de ce qu'il avait annoncé. Cette image coïncide avec le portrait revendicatif qu'il a dressé de ses élèves : non seulement il fait ce qu'il a dit, mais en plus il l'explique ostentatoirement.

Passons maintenant aux renvois de niveau intermédiaire, c'est-à-dire ceux qui se situent dans le discours car ils concernent la matière grammaticale elle-même, mais qui, de par leur nature même, sont directement liés à l'organisation du discours. Contrairement à l'exemple ci-dessus, les renvois sont à sens unique :

vers le passé. Si le grammairien peut annoncer un développement à venir, il ne peut pas renvoyer à un contenu encore inexistant à ce point-là de son discours. Dans ces renvois, les verbes porteurs d'une marque de première personne du pluriel font référence à l'activité du grammairien en tant que tel.

Deux verbes se distinguent nettement de l'ensemble : *dicere* avec une centaine de formes, et *notare*, qui, avec ses composés *adnotare* et *subnotare*, en compte un peu plus de vingt. Les autres verbes, ou familles de verbes, ne comptent que quelques exemples dont *exponere*, *animaduertere*, *referre* et *obseruare*. On remarquera sans surprise que les deux séries de verbes, ceux du discours sur le discours et ceux des renvois, se recoupent largement. Ici encore, *dicere* domine et les grammairiens font proportionnellement très peu référence à leurs développements précédents comme à des développements écrits. Nous nous permettons donc de revenir sur la confiance que nous avons accordée aux éditeurs des textes au début de cette étude. Celui de Diomède a complété avec le verbe *scribere* à la première personne du pluriel un titre mutilé :

Diomède *GL* 1, 318, 19-23 : *scilicet ideo quoniam duo ablatiui nominales sunt copulati. quod si unus eorum participialis sit, non deficit Latinus sermo sed plenus est, ut supra relatum est, 'ducente dea elapsus est Aeneas', et cetera quae secundo modo exposuimus. idiomata communia omnium casuum quos supra <scripsimus>.*

Les constatations que nous avons faites ci-dessus vont à l'encontre d'une telle addition : elle ne correspond pas à l'usage habituel des grammairiens de la tradition de Charisius. À la décharge de l'éditeur, le texte défailant fait suite à deux autres renvois utilisant les verbes *exponere* et *referre*. C'est donc probablement dans un souci de *uariatio* que l'éditeur a choisi le verbe *scribere*. Mais au regard de la tradition, l'adjonction de <*diximus*> aurait été préférable.

Enfin, l'auteur se met en scène comme grammairien à l'intérieur du discours proprement dit lorsqu'il se positionne par rapport aux autres grammairiens dans ses choix de doctrine. Cette catégorie est assez faiblement représentée dans l'ensemble du corpus et c'est le texte de Diomède qui en comporte le plus d'exemples. Les questions de terminologie prédominent avec les verbes *appellare*, *uocare* et à nouveau *dicere*, mais cette fois dans le même sens que les deux précédents. Les grammairiens se permettent également de se mettre en scène dans une activité de réflexion, avec les verbes *dubitare*, *aestimare*, *putare*.

Nous avons émis plus haut l'hypothèse que lorsque le « nous » s'inscrit dans le cadre de l'activité du grammairien, son élève n'en est pas automatiquement exclu ; au contraire, la première personne du pluriel l'invite à se joindre à la démarche de son maître. Nous venons d'établir une liste d'activités caractéristiques de ce « nous ». L'élève les partage-t-il ? Les exemples où l'on trouve ces mêmes verbes, dans la même acception, à une deuxième personne sont rares et peu significatifs. En revanche, on observe plus de recoupements avec la première personne du singulier ; c'est-à-dire que le grammairien peut se présenter

comme exerçant les mêmes activités sans y faire participer son élève. Un exemple de recouplement entre premières personnes du singulier et du pluriel est particulièrement significatif. Il concerne le verbe *adnotare* dans un extrait du texte de Charisius :

Charisius 480, 10-14 Barwick : *haec uerba quattuor coniugationum sine praepositionibus adnotauimus. nam sunt quaedam quae adiectis praepositionibus aliam significationem habent, quae idcirco non adnotaui, ut **studentibus** labor adiectus iucunditatem aliquam in requirendo habere uideatur.*

Le verbe *adnotare* se trouve d'abord à la première personne du pluriel puis à la première personne du singulier. Les deux occurrences paraissent, du point de vue du sens, équivalentes. Enfin, la première personne du singulier est immédiatement confrontée aux *studentibus*, c'est-à-dire aux élèves. Il est intéressant de supposer que c'est précisément à cause de l'explicitation de cette opposition entre le grammairien et son élève que le « nous » de la première phrase passe au « je ». Les exemples de ce type se font bien évidemment très rares, d'autant plus que le volume des textes étudiés permet rarement les comparaisons internes. Nous pouvons toutefois rapprocher le phénomène observé chez Charisius des occurrences du verbe *exponere* chez Diomède¹². Cet auteur emploie le verbe *exponere* conjugué à la première personne du pluriel six fois. Aucune de ces six occurrences ne fait apparaître le lecteur. Voici l'une d'entre elles :

Diomède *GL* 1, 482, 11-12 : *hactenus originem et historiam generalium pedum exposuimus. poematum genera metrorumque tractatus **ostendere** tempus est.*

L'aspect très impersonnel de cette occurrence est renforcé par la phrase suivante, dans laquelle le grammairien annonce la matière qu'il va traiter dans la suite sans même utiliser une seconde fois la première personne du pluriel.

Diomède utilise par ailleurs deux fois le verbe *exponere* à la première personne du singulier. Dans l'un des deux passages, qui constitue l'introduction au développement sur les mètres, il paraît faire implicitement référence à son élève :

Diomède *GL* 1, 494, 3-8 : ***de metris**. metrorum, id est legitimae compositionis, **obscuritas** scrupulosae intentionis indaginem uehementer inquit. quam ob rem omni anfractu circumitionis ablato quaedam metra*

¹² Notons que les comparaisons entre les textes sont encore plus limitées et paraissent dépendre des préférences lexicales ou habitudes de rédaction de chaque auteur. Ainsi Charisius et Diomède présentent chacun un nombre suffisant d'occurrences, respectivement, de *adnotare* et *exponere*, pour que l'on puisse y observer des variations de formes. Mais le texte de Diomède ne contient que trois occurrences de *adnotare*, et celui de Charisius deux de *exponere*, qu'ils conjuguent à la première personne du pluriel conformément à l'usage majoritaire.

*dilucide et breuiter exposui. etenim mihi res uidebatur absurda rem natiua
obscuritate difficilem etiam caligine expositionis obtegere.*

Deux indices nous conduisent à penser que le grammairien avait son élève en tête en rédigeant ce passage. D'une part, Diomède évoque la complexité de la matière qu'il va aborder dans ce chapitre. Or nous avons déjà vu plus haut, avec Charisius, que cette idée était liée aux possibilités de compréhension des élèves. D'autre part, le grammairien s'exprime au passé – *exposui, mihi uidebatur* – alors qu'il se trouve au début du chapitre. Il se projette ainsi dans le temps de la lecture de cet exposé et non de sa rédaction.

La comparaison de ces exemples de Diomède avec celui de Charisius plus haut incite à penser que l'évocation de l'élève est susceptible de déclencher le passage du « nous » au « je ». Cela confirme donc que l'élève est associé à la signification du « nous » grammatical, même s'il n'est jamais présenté comme pratiquant seul ces activités. En revanche, lorsque sa présence est explicitement avérée, le « nous » se scinde en « je » et « tu ». L'emploi de la première personne du pluriel apparaît donc comme significatif. Il ne s'agit pas d'une simple variation d'un discours impersonnel. Les auteurs utilisent cette personne dans un objectif pédagogique : faire partager à leur élève leurs démarches de réflexion sur la langue. Cette volonté pédagogique peut être rapprochée de la présentation de leur enseignement sous l'aspect de l'oralité. Avec le verbe *dicere*, le contact entre maître et élève s'établit directement sans passer par le truchement d'un support écrit.

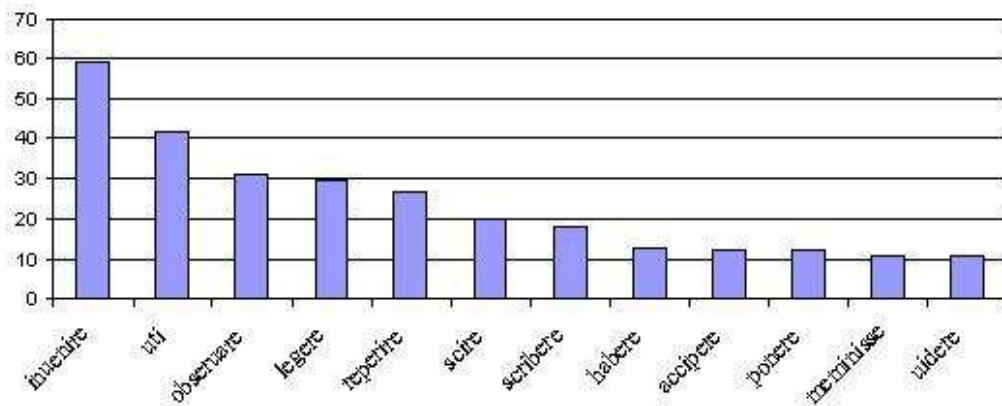
5.2. Activités du « nous » des locuteurs de langue latine

Passons maintenant au « nous » qui se définit de manière beaucoup plus large, comme l'ensemble des locuteurs d'un même état de langue. Les verbes qui portent la marque de première personne du pluriel correspondant à ce « nous » se trouvent uniquement au niveau du discours à proprement parler. Ce « nous » comprend à la fois le grammairien et son élève : le grammairien s'y présente comme partageant un certain nombre d'expériences avec ce dernier.

Très majoritairement, le partage d'activités entre le grammairien et son élève est d'ordre linguistique. Mais ici encore nous pouvons opérer une distinction. Soit le grammairien et son élève sont de simples praticiens de la langue latine et l'environnement de cette pratique ne se limite pas à la salle de classe ; soit ils sont des techniciens de la langue, et la salle devient laboratoire d'expériences : ils ne pratiquent plus la langue, ils en manipulent les éléments. Nous obtenons ainsi deux séries d'activités communes, l'une de verbes de sens généraux, l'autre de verbes de sens spécialisés.

Parmi les verbes à sens généraux, le verbe *dicere*, avec plus de trois cents occurrences, est de loin le plus employé. Tous les autres verbes se situent loin

derrière. Le schéma ci-dessous représente ceux dont on trouve plus de dix exemples dans l'ensemble des textes :



Le grammairien se met donc en scène avec son élève comme utilisateurs de la langue : *dicere* – *uti* – *scribere* – *ponere*. Deux constatations au sujet de *scribere*, qui rejoignent des remarques précédentes. D'une part, la proportion des occurrences de *scribere* par rapport à celles de *dicere* est infime. Cela signifie que, même dans l'usage de la langue, le grammairien s'inscrit lui, et son élève, dans l'oralité. On ne peut par conséquent qu'observer le lien qui s'établit entre l'usage de la langue et son enseignement. Les grammairiens en donnent à travers leur texte une image de deux activités qui se réalisent à l'oral.

D'autre part, ici encore, la très grande majorité des occurrences du verbe *scribere* se trouve chez Victorinus. Sans le texte de cet auteur, ce verbe ne figurerait pas dans le tableau. Ici, la particularité de Victorinus s'explique par le choix de la matière traitée. Une partie importante de ce qui nous reste du traité de Victorinus traite de l'orthographe. À l'instar des autres auteurs, Victorinus, lorsqu'il s'agit d'orthographe, emploie le verbe *scribere*. Mais les autres s'intéressent beaucoup moins à l'orthographe que lui. Par conséquent, chez Victorinus, matière à enseigner et manière de l'enseigner se présentent également sous la même forme, mais cette fois la forme est écrite. Cette similitude de présentation entre les deux niveaux, celui de l'usage et celui de l'enseignement, peut constituer une source d'ambiguïté. Cela se remarque particulièrement dans un extrait de Victorinus, où il a essayé précisément de lever l'ambiguïté. Le passage ne comporte pas de première personne du pluriel car Victorinus n'utilise pas des pronoms dans les mêmes proportions que ses collègues :

Victorinus § 4, 82 Mariotti : *et quoniam <incidimus> in harum uocum mentionem, nec 'consumtum' nec 'emtum' nec 'redemtum' nec 'temtat', 'attemtat' et similia istis per p t scribetis uitiose, sed, ut ego scripsi, iuxta m t ponetis et lucrifacietis litteram, quae detracta nihil de significato uocis deminuit, et scribitur expeditius.*

L'expression *ut ego scripsi* est-elle une incise dans laquelle l'auteur renvoie à un passage précédent de son texte ? Ou fait-elle référence à un modèle écrit des mots à recopier par ses élèves ? Nous inclinons plutôt vers cette seconde réponse. Il semble, en effet, que l'auteur, conscient de l'ambiguïté, a cherché à la pallier avec l'expression de *ego*. Ce pronom sujet, qui marque très fortement la personne, nous incite à y voir une marque d'opposition à la deuxième personne du pluriel de *scribetis*. Or les élèves se situent au niveau de l'usage de la langue, ce qui situe aussi l'action du maître dans cet usage et non dans la rédaction de son traité.

On peut invoquer, pour expliquer les spécificités du discours de Victorinus, l'influence de sa matière. Dans un texte où il est presque uniquement question d'« écrire », le grammairien se présente lui-même comme en train d'écrire ; ce qui est probablement le cas. Mais l'argument est réversible : peut-être est-ce parce que Victorinus est lui-même un « écrivain » qu'il s'intéresse à la question de l'orthographe.

Les grammairiens se mettent en scène aussi, eux et leurs élèves, comme récipiendaires de la langue : *inuenire – obseruare – legere – reperire – habere – accipere – uidere*. Paradoxalement dans des traités qui revendiquent explicitement une grammaire orale, les verbes choisis font la plupart référence à des sources écrites. On trouve également un verbe de connaissance (*scire*) et un de mémoire (*meminisse*) souvent accompagnés d'une marque d'obligation comme « nous devons » (*debemus*).

De cette expérience commune et générale de la langue latine, le grammairien passe insensiblement à un partage d'expériences non plus linguistiques mais de la vie courante. On observe ce phénomène en particulier dans les explications des exemples ou dans l'explicitation de leur contexte d'utilisation, mais pas uniquement. En voici un exemple chez Charisius, où il explique un type d'*allegoria* :

Charisius 364, 14-17 Barwick : *charientismos est dictio per ea quae grata sunt aliud dicens aliud significans, ut cum interrogamus num quis nos quaesierit et respondetur : 'bona salus', ex quo intelligimus nos neminem quaesisse.*

Interrogare – intelligere : nous ne pouvons pas dire que le grammairien s'éloigne beaucoup de la simple expérience de la langue. Il y a néanmoins contextualisation de l'usage de la parole, plus que dans les emplois des verbes précédents. En revanche, il sort totalement de l'expérience linguistique pour passer à celle des sentiments avec cet exemple :

Charisius 39, 8-10 Barwick = Anonyme de Bobbio 30, 11-12 De Nonno : *item singularia semper sunt quae nec uideri nec tangi possunt, uerum ab his in alterutram partem doloris aut gaudii adficimur.*

Ou encore à l'expérience de la maladie avec cette explication de la distinction entre « remède » et « médicament » :

Charisius 387, 12-15 Barwick : *remedium et medicamentum. remedium, ne periclitemur, datur; medicamentum ad subita pericula aptatur; atque ita remedium submouet imminetia, medicamentum sanat inlata.*

Nous observons toutefois que le grammairien limite le « nous » à des expériences partagées par le commun des mortels, sans rien laisser transparaître des caractéristiques des individus concernés : ni classe sociale, ni sexe, ni âge, ni activités... Aussi l'adjonction par l'éditeur, d'après des fragments extérieurs, d'une expérience de lutte à l'épée nous paraît-elle suspecte :

Charisius 390, 22-24 Barwick : *comminus <et eminus. comminus gladiis pugnamus, eminus> iaculis, quia illud a manibus non recedit, hoc e manibus emittitur.*

Les grammairiens de la tradition que nous étudions ici paraissent en général plus sobres et une forme impersonnelle serait peut-être plus proche de leurs habitudes de rédaction.

L'extension de l'expérience partagée entre le grammairien et son élève à des domaines extralinguistiques fait ressortir encore plus l'aspect très large de la définition du « nous » qui prend en charge toutes ces activités. Le grammairien partage avec son élève non seulement une langue, mais aussi tout ce qu'il y a de plus commun dans la vie des hommes : conversations, sentiments, déplacements, maladies... De même que ces activités sortent du domaine proprement linguistique, de même leur contexte ne se limite pas à la salle de classe.

Inversement, les activités techniques que le grammairien partage avec ses élèves se limitent à la fois au domaine linguistique et à la salle de classe. On relève plus d'une trentaine de verbes, tous employés assez sporadiquement. Ils recouvrent diverses activités : prononciation, versification, accentuation, lecture, constructions... Parmi eux, un ensemble de verbes est sensiblement plus important que les autres : ceux qui concernent la modification des formes dans un même paradigme : le verbe *declinare* est celui dont on trouve le plus d'occurrences à la première personne du pluriel (une quinzaine). S'y ajoute toute une série de verbes dont *adicere* arrive en tête, suivi de *detrahere*, *mutare*, *commutare*, *eximere*, *substituere*, chacun représenté par seulement quelques formes. Tous ces verbes représentent des subdivisions sémantiques de *declinare* en en précisant les manipulations des lettres dans les exercices de flexion.

Les différentes activités énumérées précédemment, aussi bien de praticiens de la langue que de techniciens, sont prises en charge par le « nous » très général qui se définit par le partage entre le grammairien et son élève d'un état de langue. Nous avons même vu quelques exemples dans lesquels les expériences partagées sortaient du domaine linguistique. De nouveau ici, il est intéressant de se demander si l'un et l'autre sont concernés au même degré par ces diverses expériences.

Nous avons donc recherché, à partir des listes de verbes établies, comment les auteurs les employaient avec les autres personnes du discours que le « nous ». Trois verbes présentent des variations de personnes qui permettent d'éclairer la question : *inuenire*, *declinare* et *adicere*. On remarquera que, si l'on fait abstraction du passe-partout *dicere*, ces trois verbes arrivent en tête de liste pour leur fréquence d'emploi dans leur catégorie respective. On doit probablement au nombre des exemples, plus qu'aux verbes eux-mêmes, la particularité de leurs variations en personne.

En ce qui concerne *inuenire*, rappelons qu'il se situait dans la catégorie des verbes non spécialisés exprimant l'idée de réception de la langue latine. Dans le texte de Charisius, ce verbe se trouve conjugué non seulement à la première personne du pluriel, mais aussi à chacune des deux personnes du singulier « je » et « tu ». Aussi correspond-il idéalement à la définition du « nous » qui exprime une pluralité. Mais sa particularité dans ses variations en personne se situe au niveau des temps. À la première personne du pluriel, on le trouve au présent :

Charisius 28, 29-30 Barwick : *apud ueteres autem inuenimus 'hoc itiner'*.

À la première personne du singulier, lorsque le grammairien dit « je », on le trouve au parfait :

Charisius 88, 5-6 Barwick : *et apud Vergilium inueni « fidibusque canoris »* [Aen. 6, 120].

Et enfin, à la deuxième personne du singulier, lorsque le grammairien s'adresse à son élève, on le trouve au futur :

Charisius 111, 11-12 Barwick : *neutrum nullum inuenies nisi ex communione, 'hic' et 'haec' et 'hoc simplex'*.

L'expérience commune se situe par conséquent dans le temps de l'énonciation. Le grammairien présente ses recherches comme relevant du passé. Et il situe les recherches de son élève, guidé par les indications qu'il vient de recevoir en cours, dans le futur. Il y a bien partage de la même activité mais, sur la ligne du temps, l'élève prend la suite du maître après l'échange que constitue l'enseignement.

Les deux autres verbes à analyser se situent quant à eux dans la liste des activités spécialisées partagées entre le grammairien et son élève. Commençons par *declinare*, toujours chez Charisius. Dans la mesure où l'activité est supposée commune, nous devrions pouvoir trouver, comme pour *inuenire* précédemment, ce même verbe aux deux personnes du singulier en plus du « nous ». Nous constatons toutefois que Charisius ne décline jamais tout seul. Doit-on imputer cette constatation uniquement au nombre réduit d'apparitions de ce verbe (dix exemples en tout) ? Le fait est que les verbes de cette catégorie, de signification technique très précise, sont très rarement pris en charge par la première personne

du singulier. Si le grammairien implique régulièrement son lecteur dans les exercices pratiques de la langue, lui-même ne s'y adonne pas souvent en solitaire. Les emplois du verbe *adicere* montrent toutefois que ce n'est pas exclu. Ce verbe, de sens spécialisé, se trouve régulièrement dans les textes aussi bien à la première personne du singulier qu'à la première personne du pluriel (une dizaine d'occurrences chez Diomède, une quinzaine chez Charisius). Ce verbe signifie l'insertion d'un élément dans un ensemble. En voici un premier exemple, chez Diomède, à la première personne du singulier :

Diomède *GL* 1, 403, 17-20 : *aduerbium est pars orationis quae adiecta uerbo significationem eius implet atque explanat. ita nam cum dico, 'Palaemon docet', nondum habet suam uim satis planam, nisi adiecero 'male' aut 'bene'. et ideo aduerbium appellatur, quia semper adicitur uerbo.*

Diomède introduit son exemple à la première personne du singulier avec le verbe de sens très général *dicere*. Suit le verbe *adicere*, qui suppose une manipulation linguistique précise : il faut adjoindre un adverbe à la phrase pour qu'elle soit complète. Le verbe *adicere* est également conjugué à la première personne du singulier, vraisemblablement par cohérence avec le début de la phrase. Cet exemple montre que le grammairien ne s'interdit pas la pratique en solitaire des manipulations techniques de la langue. Pourquoi donc la première personne se fait-elle si rare avec ce type de verbes ?

Le même passage qui se retrouve, presque mot pour mot, chez Charisius, donne un indice. Très proche du texte de Diomède, il présente cependant des différences remarquables :

Charisius 241, 21-26 Barwick : *aduerbium est pars orationis quae adiecta uerbo significationem eius explanat atque implet. ita nam cum dico, 'Palaemon docet', nondum significo satis uim planam uerbi, nisi adiecero 'bene' aut 'male'. sed quoniam multae species sunt aduerbiorum, singulas adiecimus.*

Dans la variante de Charisius, l'explication de l'exemple contient un deuxième verbe à la première personne du singulier, *significo*, sans sens technique spécialisé. Puis, on retrouve la forme *adiecero*, toujours à la première personne du singulier, comme chez Diomède. Mais dans la phrase suivante, Charisius reprend immédiatement ce même verbe, cette fois à la première personne du pluriel (*adiecimus*), ce que ne fait pas Diomède qui complète l'explication de manière impersonnelle.

Cet exemple de Charisius montre que le grammairien, après avoir opéré seul la manipulation, y associe immédiatement son élève pour la répéter avec lui. Il s'agit ici d'une démarche entièrement pédagogique : quel intérêt pour un enseignant de faire lui-même un exercice sous le regard de son élève inactif ? De ce fait, la rareté de la première personne du singulier pour les verbes techniques s'explique, non pas par une répugnance personnelle du grammairien, mais par une

volonté pédagogique de faire participer son élève le plus possible. Aussi cela explique-t-il que les grammairiens les emploient le plus souvent avec « tu » et « nous », et très rarement avec « je ». Notons que, tout au moins dans le passage étudié ci-dessus, Diomède ne paraît pas partager les préoccupations pédagogiques de Charisius.

Avant de conclure, voici un tableau récapitulatif schématique des emplois de « nous » dans le discours grammatical des textes étudiés :

NIVEAU DE DISCOURS	DÉFINITION DU « NOUS »		ACTIVITÉ PRINCIPALE	AUTRES PERSONNES
discours sur le discours	théoriciens de la langue		<i>dicere, exponere</i>	« je »
renvois	-----		<i>dicere, adnotare</i>	
	-----		<i>appellare, dubitare</i>	
discours lui-même	praticiens de la langue	usage courant	<i>dicere, inuenire</i>	« je » « tu »
		usage technique	<i>declinare, adicere</i>	« tu »

6. Conclusion

L'étude présentée a mis au jour un certain nombre de caractéristiques de l'emploi du « nous » chez les auteurs de la tradition de Charisius. Le « nous » des grammairiens latins reçoit, par les oppositions explicitées dans les textes, une double définition. D'un côté, il désigne, grammairien et élève inclus, tous ceux qui partagent une même expérience de la langue latine dans son application courante. Ce partage d'expériences peut même s'étendre à des contextes extralinguistiques. De l'autre, le « nous » désigne l'ensemble de ceux pour qui la langue est un objet de réflexions et de compositions : les grammairiens dans leur travail d'enseignement. En appliquant ces deux définitions aux différents niveaux du discours, nous avons dressé un tableau des activités prises en charge par ce « nous », et évalué dans quelle mesure ces différentes activités étaient partagées entre le grammairien et son élève. L'analyse de ces différents éléments a fait apparaître deux points essentiels. D'une part, tout en s'inscrivant dans une même tradition, les textes des différents auteurs présentent des divergences dans leurs usages rédactionnels. Si la matière enseignée est souvent la même, la manière de l'enseigner varie d'un grammairien à l'autre. Victorinus en constitue un exemple remarquable. S'il partage la même doctrine que les autres, ce que nous ne remettons pas en question, il s'en démarque très distinctement à travers son propre discours. Il est de ce fait étonnant que le discours du grammairien ait été autant délaissé jusqu'à présent dans les études sur ces textes. D'autre part, second point sur lequel nous souhaitons revenir dans cette conclusion, le « nous » des grammairiens est apparu comme pleinement porteur de sens. La première personne du pluriel n'est pas l'expression d'une personne non marquée, employée

par défaut par les auteurs comme équivalent d'un discours impersonnel. Les différents phénomènes de variations observés montrent au contraire que les grammairiens inscrivent ce « nous » dans la situation d'enseignement pour inviter leurs élèves à partager aussi bien leurs connaissances de la langue que leurs raisonnements et démarches d'investigation. Cette volonté pédagogique explique aussi l'importance de l'oralité dans leur présentation. Cela confère à la matière, tout comme à la manière de l'enseigner, un caractère vivant plus propice à l'apprentissage. À travers leurs emplois de ce « nous », les grammairiens de la tradition de Charisius se révèlent par conséquent, non pas comme des compilateurs de doctrines antérieures, mais comme des pédagogues soucieux de leur enseignement.

SOURCES PRIMAIRES

ANONYMVS BOBIENSIS, *La grammatica dell'A.B., con un'appendice carisiana*, éd. M. De Nonno, Roma, 1982.

CHARISII *Artis Grammaticae Libri V*, éd. K. Barwick, Leipzig, 1964².

DIOMEDIS *Ars*, éd. H. Keil, *Grammatici Latini*, 1, Leipzig, 1857.

DOSITHÉE, *Grammaire latine*, éd. G. Bonnet, Paris, 2005.

VICTORINI *Ars Grammatica*, éd. I. Mariotti, Firenze, 1967.

BIBLIOGRAPHIE

BARWICK K. 1922, *Remmius Palaemon und die römische ars grammatica*, Leipzig.

BONNET G. 2000, « Charisius et Dosithée, Reflets de Cominien », *Revue de Philologie*, p. 7-16.

GRÉVISSÉ M. 1993¹³, *Le bon usage*, Bruxelles.

HADOT P. 1971, *Marius Victorinus, Recherches sur sa vie et ses œuvres*, Paris.

MAZHUGA V. I. 2001, « Le chapitre sur les verbes défectifs latins dans le manuel de Charisius : sa source principale et sa réexploitation par les auteurs postérieurs » (en russe), *Hyperboreus* 7, p. 283-294.

— 2006, « Les grammairiens latins sur la forme verbale *pepigi* », *Hyperboreus* 12, p. 251-260.

URÍA VARELA J. 2000, « Textual Criticism and Source Study in Ancient Latin Grammar : Charisius *Ars Grammatica* 46.5 Barwick : *Excerpta Bobiensia, Grammatici Latini* 1.547.35 Keil », *Classical Philology* 95, p. 61-71.